

Objet : l'aménagement des structures du réseau (ASR) au titre de l'année 2017

Le Ministre et le Directeur Général ont donné, en janvier, au DDFIP des ALPES MARITIMES un accord de principe pour engager la concertation sur 8 projets de restructuration du réseau au titre de l'année 2017.

A ce stade, le projet ASR 2017 est donc présenté en CTL pour avis sur le principe de ces réorganisations du réseau.

Comme l'année dernière, à l'issue de cette phase de concertation, une fois que les projets seront (ou ne seront pas) validés par le Ministre et le Directeur général, les instances paritaires (CTL et CHS CT) seront consultées à l'automne sur les impacts en termes d'organisation, d'immobilier, de conditions de vie au travail, et de conséquences sur les ressources humaines.

1- La fermeture de la trésorerie de VENCE au 1^{er} janvier 2017. Les activités SPL seraient réparties entre les trésoreries de ST LAURENT du VAR et de Le BAR sur LOUP afin de respecter le schéma de l'intercommunalité (CASA et METROPOLE). La partie Impôt rejoindrait le SIP de VALBONNE.

2- La fusion des SPF de d'ANTIBES 1 et ANTIBES 2 au 01/09/2017

3- La fusion des SPF de GRASSE 1 et GRASSE 2 au 01/09/2017

4- La fusion des SIP de CANNES VILLE et CANNES EXTERIEUR au 01/01/2017

5- La fusion des SIE de CANNES VILLE et CANNES EXTERIEUR au 01/01/2017

6- La création du SPF-E de NICE au 01/09/2017. Ainsi, le département des ALPES MARITIMES aura 2 SPFE situés géographiquement à l'Est et à l'Ouest du VAR et répondant aux 2 circonscriptions juridiques des TGI de GRASSE et de NICE.

7- La suppression de la recette des finances de GRASSE au 01/01/2017

8- La suppression de la 8ème BDV de CAGNES-SUR-MER au 01/01/2017.